

Emetteur : Service des Ressources Humaines

06/07/2017

Destinataires : Tous les agents

**OBJET : Psychologue à 100 % - CMPA et CATTPA de Cluses**

Un poste de Psychologue à 100 % est à pourvoir rapidement au CMPA (70%) et au CATTPA (30%) de Cluses à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

**Fonctions**

Le psychologue conçoit les méthodes et met en œuvre les moyens et techniques correspondant à la qualification issus de la formation reçue.

Etude et traitement, au travers d'une démarche professionnelle propre, les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité.

Contribue à la détermination, à l'indication et à la réalisation d'actions préventives, curatives assurées par les établissements et collabore à leurs projets thérapeutiques ou éducatifs tant sur le plan individuel qu'institutionnel.

Entrepren, suscite ou participe à tous travaux, recherches ou formations que nécessitent l'élaboration, la réalisation et l'évaluation de leur action. Cette activité appelée F.I.R (Formation, Information, Recherche) s'articule autour du projet individuel du professionnel et de l'intérêt du service. Elle donne lieu annuellement à un rapport d'activités destiné à la Direction.

Travail en équipe pluridisciplinaire. Travail de coordination et de liaison avec les partenaires.

**Description du poste**

*Clinique auprès du patient :*

- Participer à la réflexion du projet de soin du patient en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire,
- Mettre en place des dispositifs de soin adaptés à la problématique psychique des patients : entretiens cliniques, psychothérapie, groupes thérapeutiques, bilan psychologiques, accompagnement de l'entourage, élaboration clinique.

*Clinique institutionnelle :*

- Accompagner les équipes pluri-professionnelles et stagiaires autour de réflexions théoriques et cliniques,
- Participer à la vie institutionnelle de l'établissement et du service.

**Formations et expériences requises**

- Master 2 ou DESS en psychologie clinique / psychopathologie,
- Connaissance de la psychiatrie, des institutions et des partenaires.

**Compétences et qualités requises**

- Sens de l'autonomie et de l'initiative pour créer son propre cadre de travail dans le respect de l'équipe en place,
- Choisir une méthode de travail relative à son domaine de compétence et avec le respect du code de déontologie des psychologues,
- Intérêt pour le service public et le travail en interdisciplinarité,
- Observer, écouter, et analyser la situation, le discours des patients,
- Adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées.

**Cadre administratif et horaire de travail**

Base hebdomadaire : 38h

Poste à 100 %

Résidence administrative : Cluses

Sous la responsabilité fonctionnelle du médecin responsable de l'unité

Rémunération selon la grille de la Fonction Publique Hospitalière au grade de Psychologue

**Candidature**

Les personnes intéressées devront faire parvenir une lettre de motivation accompagnée d'un C.V. à Amandine HERBÉ : herbe-a@ch-epsm74.fr, en charge du recrutement, sous couvert de leur chef de service au plus tard le **28 juillet 2017**.



E. PELLETIER,  
Directrice des Ressources Humaines